



Conseil général de Vétroz  
M. Xavier Berthouzoz  
Route de la Bourgeoisie 36  
1963 Vétroz

**Dossier traité par :**  
Stéphane Papilloud  
079 220 49 40  
[stephane.papilloud@vetroz.ch](mailto:stephane.papilloud@vetroz.ch)

Vétroz, le 22 janvier 2024

**Réponse à la question écrite de M. Xavier Berthouzoz concernant l'approvisionnement en eau potable au regard de l'implantation de la Brasserie valaisanne en zone industrielle**

Monsieur le Conseiller général,

Par la présente, nous donnons suite à votre question écrite portant sur l'approvisionnement en eau potable au regard de l'implantation de la Brasserie valaisanne en zone industrielle. Après un examen approfondi de vos interrogations par le Conseil municipal, nous y répondons comme suit :

**Question 1 :** Pourriez-vous m'indiquer le volume d'eau potable fourni durant les exercices 2020, 2021, 2022 et 2023 ?

**Réponse 1 :**

Le bilan de l'exercice 2023 n'a pas encore été réalisé par le Consortage de Motelon. Vous retrouverez ci-dessous les volumes généraux mesurés au réservoir de Péteille (communes de Vétroz, Conthey et Ardon confondues).

	<b>M3 turbinés</b>	<b>M3 consommés</b>	<b>M3 trop-plein (différence)</b>
<b>2020</b>	3'193'000	2'709'000	484'000
<b>2021</b>	3'247'000	2'452'000	795'000
<b>2022</b>	3'751'000	2'216'000	1'535'000

**Question 2 :** Les restrictions émises les années précédentes ont-elles permis une économie en volume ?

**Réponse 2 :**

Aucune conclusion précise ne peut être portée ; il est évident qu'il n'y a pas de comparaison possible avec un second scénario non exercé. Néanmoins, les données du tableau de la réponse 1 indiquent une diminution de la consommation. Les restrictions estivales ainsi que la pose des compteurs d'eau potable ont probablement contribué à cette diminution.

**Question 3 :** Avec le bouclage qui a été récemment réalisé, est-ce que le volume d'eau nécessaire à la brasserie sera-t-il suffisant ?

**Réponse 3 :**

Oui, les besoins de la Brasserie valaisanne représentent « seulement » quelques pourcents des besoins généraux de la commune.

**Question 4 :** Etant donné le futur climatique, qu'est-ce qui est prévu au niveau gestion de l'eau avec la brasserie, en particulier l'été, lorsque le débit de la source s'amointrit ? Quel sera l'arbitrage de la commune entre les besoins industriels et celui de la population ?

**Réponse 4 :**

Les volumes d'eau seront incontestablement suffisants comme l'attestent les volumes de trop-plein issus des données du tableau de la réponse 1. Toute éventuelle question d'arbitrage sera réalisée en temps utile.

En espérant avoir répondu à votre question écrite, veuillez agréer, Monsieur le Conseiller général, nos salutations les meilleures.

Municipalité de Vétroz

**Le Président**

Olivier Cottagnoud

**Le Secrétaire**

Bertrand Fontannaz

**Copie à :** M. Pierre-Michel Venetz, Président du Conseil général, 1963 Vétroz